

1.1.7.

Éducation & emploi / Politique en matière d'éducation:

Résolution : Pour des emplois stables sous statut et pour une éducation de qualité ! Pas de suppressions d'emplois ni de licenciements de personnels de l'éducation !

Proposée par: FNEC-FP.FO/France et SNETAA-FO/France

Langue originale: Français

Le 6^{ème} Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (IE), réuni au Cap, en Afrique du Sud, du 22 au 26 juillet 2011 :

1. Notant que partout dans le monde, des plans d'austérité sont lancés, sous l'égide notamment du Fonds Monétaire International et de l'Union Européenne, balayant les acquis sociaux durement conquis lors des dernières décennies. Réductions drastiques des salaires, couverture médicale réduite voire inexistante, suppressions massives d'emplois et de licenciements d'enseignants, réformes des systèmes de pension...
2. Observant que ces mesures précarisent un peu plus chaque jour l'Éducation et ses personnels.
3. Constatant que les conditions d'exercice sont de plus en plus difficiles devant des classes toujours plus surchargées.
4. Préoccupé par la participation croissante du secteur privé à l'éducation publique et l'impact sur les pertes d'emplois du secteur public, les conditions de travail, l'égalité et la reconnaissance syndicale.
5. Constatant aussi que la stabilité même de l'emploi n'est plus garantie pour des millions d'enseignants, reniant ainsi :
 - la recommandation OIT/ UNESCO de 1966 : « *La stabilité professionnelle et la sécurité de l'emploi sont indispensables, aussi bien dans l'intérêt de l'enseignement que dans celui de l'enseignant, et elles devraient être garanties même lorsque des changements sont apportés à l'organisation de l'ensemble ou d'une partie du système scolaire.* »
 - celle de 1997 sur la condition des personnels de l'enseignement supérieur: « *La sécurité de l'emploi dans la profession, y compris le régime de la permanence lorsqu'il existe ou le cas échéant son équivalent fonctionnel, devrait être préservée car elle est essentielle tant pour l'enseignement supérieur que pour son personnel enseignant.* »
6. Observant par ailleurs que les normes nationales de recrutement et de niveau de qualification sont parfois bafouées à des fins souvent différentes : ici pour déjouer la pénurie d'enseignants, là pour bénéficier d'une main-d'œuvre servile et bon marché.
7. Rappelant qu'alors que l'Internationale de l'Éducation prenait pour slogan « la reconstruction passe aussi par les enseignants » lors de la dernière journée mondiale des enseignants en 2010, et que le Congrès de l'IE de 2004 à Porto Alegre, dans la « Résolution sur la promotion d'une éducation de qualité », demandait que « le Bureau Exécutif de l'IE prenne des mesures immédiates pour préparer ses organisations membres, particulièrement dans les pays les plus affectés par les politiques des institutions financières et des gouvernements qui sapent les valeurs syndicales et la qualité de l'éducation », de nombreux Etats choisissent pourtant de sacrifier l'Éducation sur l'autel de la finance.

8. Réaffirmant qu'il est d'une importance cruciale que les enseignants bénéficient d'un statut élevé non seulement pour la qualité de l'éducation en soi, mais aussi pour faire progresser l'ensemble des sociétés (congrès de l'IE, Washington).

Le Congrès mondial, par conséquent,

9. Mandate le Bureau Exécutif, en coopération avec les organisations membres, pour :
 - Dénoncer les plans d'austérité mis en place depuis plusieurs mois, qui touchent de plein fouet l'Éducation et lutter contre la précarisation du métier enseignant.
 - Défendre et renforcer le recrutement des personnels de l'Éducation sur la base de l'emploi permanent de titulaires garantis par un statut et d'agir pour la titularisation de tous les personnels maintenus en situation précaire.
10. Mandate le Bureau Exécutif pour :
 - Engager rapidement une campagne – par exemple lors de la prochaine journée mondiale des enseignants le 05 octobre 2011 - pour défendre les enseignants comme titulaires garantis par un statut.
 - Effectuer, à partir des revendications précédentes, un vigoureux plaidoyer auprès des organismes intergouvernementaux appropriés, tels que l'UNESCO, l'UNICEF, l'OIT, l'OCDE, la Banque mondiale et le FMI, et qu'ils divulguent ces revendications dans le monde entier, et pour qu'il publie régulièrement des rapports sur l'état d'avancement de ces revendications.

Ceci afin de faire respecter les recommandations suscitées et de faire en sorte que la qualité de l'Éducation prime sur la rentabilité économique.